



BIENVENUE DANS LE SERVICE DE PÉDIATRIE

Hospitalisations



HIELORA
PLUS QU'UN RÉSEAU HOSPITALIER



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

04

PRÉSENTATION DU SERVICE

05

LA VALISE D'UN ENFANT HOSPITALISÉ

07

VOTRE SÉJOUR

08

Journée type

08

Heures de visites

09

Forfaits parking/ École et animations

10

Téléphone/ Télévision-Wifi/ Distributeurs de boissons

11

Repas accompagnants/ Entrées de l'hôpital/ Départ de votre enfant

12

LES DROITS ET DEVOIRS DU PATIENT

13

PARENTS PARTENAIRES DE LA SÉCURITÉ

15

INTRODUCTION

Le service de Pédiatrie est uniquement **réservé aux enfants** et a été conçu afin que leur prise en charge puisse se faire **en toute sécurité** par du **personnel qualifié**, dans un **environnement accueillant**.

Nous prenons en charge **toutes les disciplines**, tant chirurgicales que médicales, ainsi que divers **examens** diagnostics tels que polysomnographie ou encore EEG de 24h.

Le service se compose de **20 chambres**.

À votre arrivée, **selon les disponibilités** et vos souhaits, vous aurez le choix entre une **chambre à deux lits** ou une **chambre particulière**.

À l'hôpital, votre enfant se retrouve dans un **milieu nouveau et inconnu**, cela pourrait l'**impressionner**.

N'hésitez pas à en parler, notre **équipe** est disponible pour répondre à vos **questions** ou écouter vos **inquiétudes**.



PRÉSENTATION DU SERVICE

L'ÉQUIPE MULTIDISCIPLINAIRE DU SERVICE DE PÉDIATRIE SE COMPOSE DE...

L'équipe médicale

11 pédiatres

- **Dr Heijmans** (Chef de service)
Hémato-oncologie et Immunologie
- **Dr Cassiers**
Pneumo-allergologie
- **Dr Archambeau**
Pédiatrie générale
Pneumo-allergologie
- **Dr Guerit**
Pédiatrie générale
Hématologie
- **Dr Lecomte**
Pédiatrie générale
Infectiologie
- **Dr Leboutte**
Pédiatrie générale
Dermatologie
- **Dr Musampa**
Diabéto-endocrinologie
- **Dr Peeters**
Pédiatrie générale
- **Dr Sanchez**
Pédiatrie générale
- **Dr Verdure**
Néphrologie

- **Dr Vermeulen**
Pédiatrie générale
Hémato-oncologie

3 chirurgiens pédiatriques

- **Dr Corteel**
Chirurgie orthopédique
- **Dr Estievenart**
Chirurgie pédiatrique générale
- **Dr Van Hoorde**
Chirurgie pédiatrique générale

1 cardiologue pédiatre

- **Dr Dessy**

2 neurologues pédiatres

- **Dr Danvoye**
- **Dr Mercier**

2 pédiatres gastro-entérologues

- **Dr Corouge**
- **Dr Wanty**

Plusieurs assistants pédiatres

L'assistant est un **médecin en cours de spécialisation**. Il travaille en collaboration et **sous la supervision des pédiatres**.

Un assistant est en permanence de garde au sein de l'unité.

L'infirmière en chef et l'infirmière en chef adjointe

• M^{me} Sophie Raucq

Elle veille à l'organisation du service et des soins.

Elle supervise le personnel soignant et le guide.

• M^{me} Priscilla Prévost

Elle soutient l'infirmière en chef dans la gestion et l'organisation du service et la remplace en son absence.

L'équipe soignante

Elle est composée d'**infirmières spécialisées en pédiatrie**.

Celles-ci réalisent les **soins infirmiers** et assurent la **surveillance des paramètres**.

Elles **informent et rassurent** les enfants et leurs parents.

La psychologue

• M^{me} Catherine Leemans

Elle répond aux **demandes**, aux **inquiétudes**, aux **questionnements** des enfants et des parents.

L'assistante sociale

• M^{me} Rabia Rahimi

Elle peut vous guider dans les **démarches administratives**.

Le kinésithérapeute

• M François Gobert

La diététicienne

Son rôle est d'**adapter le régime** de votre enfant à ses **besoins**, à ses éventuelles **allergies** et ses **goûts**.

La logopède

Si votre enfant le nécessite, la logopède prend en charge les **troubles de l'oralité**, de **déglutition** ou de **langage**.

L'animatrice

Son rôle est de divertir les enfants hospitalisés par des **jeux**, **bricolages** et divers **ateliers**, dans la salle de jeux ou directement au chevet du patient.

Un/plusieurs nouveau(x) collaborateurs nous a/ont rejoints récemment :

.....
.....
.....



LA VALISE D'UN ENFANT HOSPITALISÉ

Afin que le séjour de votre enfant se passe **dans les meilleures conditions**, nous vous demandons de bien vouloir **vous munir des objets suivants**.

POUR LES PETITS :

- son doudou, sa tétine et quelques jouets non encombrants et facilement lavables (boîte à musique, hochet,...) ;
- des brassières et des pyjamas ;
- des chaussettes ;
- des bavoirs ;
- des essuies et gants de toilette ;
- des lingettes ;
- une brosse à cheveux ;
- une brosse à dents (dès 2 ans) ;
- des bottines s'il marche ;
- un relax ou maxi-cosy.

Les repas, le lait et les langes sont fournis par l'hôpital.

POUR LES PLUS GRANDS :

- quelques objets personnels ;
- des pyjamas ou chemises de nuit ;
- des t-shirts, shorts, jupes,... ;
- des pantoufles ;
- des essuies et gants de toilette ;
- du savon, une brosse à dents et du dentifrice ;
- une brosse ou un peigne ;
- ses lunettes et son appareil dentaire s'il en a ;
- des jeux de société, livres, bandes dessinées, photos,... ;
- les cahiers d'école.

Évitez de prendre un GSM, des objets de valeur et de l'argent.

VOTRE SÉJOUR



Après les premiers soins, votre enfant sera installé dans une

chambre. Vous pourrez l'accompagner et **rester près de lui pendant la journée.**

Il aura peut-être autour de lui **divers appareils** qui servent à le **surveiller** et le **soigner**. Ceux-ci peuvent être impressionnants et constituer une source de stress supplémentaire pour vous. N'hésitez pas à vous adresser aux **médecins** et aux **infirmières** afin qu'ils puissent vous éclairer et **vous rassurer** à propos de ces appareils.

JOURNÉE TYPE

- **7h - Rapport infirmier** entre équipes de nuit et du matin
- **8h - Distribution du petit-déjeuner**
- **8h-10h30 - Prise des paramètres, bain, séance de kiné, visite du médecin**
- **9h - Début des cours à l'école** (plus de détails p. 9)

- **11h - Tour médecins-infirmières**
- **12h - Distribution du repas de midi**
- **13h - Ouverture de la salle de jeux**
- **13h30 - Rapport infirmier** entre équipes du matin et de l'après-midi
- **14h - Soins infirmiers**
- **17h - Fermeture de la salle de jeux** et distribution du **repas du soir**
- **20h30 - Rapport infirmier** entre équipe de l'après-midi et du soir

Il est **possible**, selon l'état de l'enfant, que cet **horaire soit un peu modifié**.

En effet des soins et paramètres peuvent se réaliser plus ou moins fréquemment.

ATTENTION !

Il vous est demandé de **ne pas perturber les infirmières par des demandes non urgentes pendant le rapport infirmier**, et ce, pour éviter que des informations capitales ne se perdent.



Afin que votre séjour dans notre service **se passe au mieux**, nous vous demandons de respecter **quelques règles d'organisation**.

HEURES DE VISITES

Les **enfants malades** ont besoin de **soins**, de **soutien** mais aussi de **repos** et de **calme**. Pour le confort de votre enfant et des autres patients hospitalisés, nous vous demandons de respecter les heures de visites suivantes.

- **10h-20h - En chambre particulière**, les **deux parents** peuvent être présents durant la journée.
- **15h30-19h30 - Maximum deux personnes majeures** sont autorisées à rendre visite à l'enfant en chambre commune et en chambre particulière.

- **À partir de 20h - 1 seule personne majeure** peut rester la **nuit** avec l'enfant.
- Les **enfants** sont **interdits** en visite.

Afin de vous assurer un maximum de confort, un **lit pliant** sera mis **gratuitement à votre disposition pour la nuit**. Nous vous demandons de **replier ce lit pendant la journée**, dès la distribution du petit-déjeuner. Le soir, lors de l'installation de votre lit, il est important de **garder libre l'accès au lit de votre enfant** afin que le personnel soignant puisse assurer la **surveillance** et les **soins**.

FORFAIT PARKING

Ce forfait est **valable uniquement pour les parents d'enfants hospitalisés**. Il vous sera **remis au bureau d'admission** (hall principal) sur simple demande.

Forfaits :

- 1^{ère} heure gratuite
- Les premières heures : 1 €/heure
- Au-delà de 6h : 8 €
- Au-delà de 8h : 10 €
- 3 jours : 8 €
- 7 jours : 18 €
- Ticket perdu ou illisible : 10 €

AIDEZ-NOUS EN RESPECTANT CES CONSIGNES !

Nous essayons de tout mettre en œuvre pour que votre séjour, et surtout celui de votre enfant, se passe dans les meilleures conditions.

Toutefois, si vous rencontrez des problèmes concernant ces dispositions, vous êtes invités à vous adresser aux infirmières responsables du service en vue d'adapter ces mesures à votre situation personnelle.

ÉCOLE ET ANIMATIONS

Si votre enfant n'est **pas contagieux** et qu'il **peut se déplacer**, il pourra participer aux activités de l'école et de la salle de jeux situées dans le service.

- **L'école l'Amarelle**

L'école s'adresse à **tous les enfants hospitalisés en âge scolaire**.

Les institutrices les accueillent **tous les jours de la semaine aux**

heures scolaires. Elles travaillent en collaboration avec l'école d'origine : vous pourrez ainsi **apporter son cartable et son travail scolaire**. De plus, des **activités créatives et ludiques** leur seront proposées.

La classe est un lieu où les enfants hospitalisés peuvent **créer des liens, être actifs, garder le contact avec leur vie de tous les jours**. Toutefois, si votre enfant n'a pas la possibilité de se rendre en classe, les institutrices peuvent se déplacer et **travailler avec lui en chambre**.

- **La salle de jeux**

Notre animatrice accueille votre enfant **chaque après-midi** (sauf les week-ends) pour participer à de **nombreuses activités** (bricolage, jeux de société, lecture,...). La salle de jeux est **réservée aux enfants hospitalisés**. Elle est accessible de 13h à 17h et, pour des raisons évidentes de sécurité, **toujours en présence de l'animatrice**. Des jeux peuvent également être mis à disposition en chambre. Si elle est disponible, l'animatrice peut également **se rendre en chambre dans certaines situations exceptionnelles**.

- **L'association Clini-Clown**

L'association Clini-Clown propose aussi des **animations**, de même que Claire, notre **conteuse**.

TÉLÉPHONE

Les parents peuvent téléphoner 24h/24 pour avoir des nouvelles de leur enfant au 064 23 33 87.

Aucun renseignement concernant l'enfant ne sera donné à d'autres personnes qu'aux parents, et aucune information médicale ne sera donnée par téléphone, et ce, afin de respecter le secret médical.

Si vous accompagnez votre enfant, nous vous demandons de **prévoir votre GSM car les chambres ne sont pas équipées de téléphone**. Il est cependant **obligatoire de le garder en mode « silencieux »** afin de maintenir un environnement calme et confortable pour tous.

TÉLÉVISION - WIFI

Une **télécommande** vous sera remise dans le service par un **membre de l'équipe** sur simple demande.

Vous pouvez également bénéficier du **Wifi**. Le **bureau des admissions** est à votre disposition pour vous donner les informations et codes d'accès.

MAGASINS - DISTRIBUTEURS DE BOISSONS

Au niveau 0 se trouvent divers distributeurs (café, boissons fraîches,...). Une **fontaine à eau et du café** sont mis à votre disposition dans le **service de Pédiatrie**.

Vous pouvez également **vous restaurer au self** (bâtiment situé à côté de l'école d'infirmières) de **9h15 à 14h**.

REPAS ACCOMPAGNANTS

Il vous est possible de commander un repas si vous restez auprès de votre enfant (un seul repas accompagnant par enfant).

Le **menu** de la semaine est affiché **dans le service et dans les chambres**.

Ces repas sont distribués de...

- **7h30 à 9h - Petit-déjeuner** : 3,50€ en chambre commune, 7€ en chambre particulière ;
- **11h30 à 12h45 - Dîner** : 7,50€ en chambre commune, 14€ en chambre particulière ;
- **17h à 18h30 - Souper** : 5,50€ en chambre commune, 10€ en chambre particulière.

Tous les repas sont **servis dans la chambre de votre enfant**.

Nous vous demandons, dans la mesure du possible, de **manger dès la distribution des repas**, afin que nous puissions reprendre les plateaux dans les temps.

Vous pouvez également vous restaurer dans un **local dédié au 8^{ème} étage** où un **micro-ondes et un évier** sont mis à votre disposition.



ENTRÉES DE L'HÔPITAL

- Les portes sont ouvertes au **rez-de-chaussée de 6h30 à 21h30**. En dehors de ces heures, il est possible de sortir par les Soins d'Urgences (niveau -1).
- Les portes du service de **Pédiatrie, bloc A** (hospitalisations), sont équipées d'une sécurité enfant et nécessitent un **code pour sortir**.

Par mesure de sécurité, et sauf autorisation particulière de l'équipe, il est **interdit de quitter le service avec votre enfant**.

DÉPART DE VOTRE ENFANT

Voilà, c'est le grand jour, votre enfant va regagner la maison !

Nous vous demandons d'**attendre les instructions pour la sortie** (traitement éventuel, attestations diverses, etc.)

Lors de votre départ, merci de vérifier que vous n'avez **rien oublié dans la chambre** et de remettre votre **questionnaire de satisfaction** à l'équipe infirmière.

Nous insistons pour que ce questionnaire soit complété afin d'**améliorer** sans cesse notre **offre de soins** et de **satisfaire** au mieux vos **besoins**.

LES DROITS ET DEVOIRS DU PATIENT

La charte du patient – XV^{ème} Assemblée plénière du Comité Hospitalier de la CEE. Luxembourg, le 9 mai 1972.

- Le malade a le droit d'accès aux services hospitaliers adéquats à son état ou à sa maladie.
- Le malade usager de l'hôpital a le droit d'être soigné dans le respect de sa dignité humaine. Cette prestation englobe non seulement les soins médicaux, infirmiers et analogues mais également une sollicitude, un hébergement et un encadrement technique et administratif appropriés.
- Le malade usager de l'hôpital a le droit d'être informé en ce qui concerne son état. C'est l'intérêt du malade qui doit être déterminant pour l'information à lui donner. L'information donnée doit permettre au malade d'obtenir un aperçu complet de tous les aspects, médicaux et autres, de son état, et de prendre lui-même les décisions pouvant avoir des conséquences sur son bien-être.
- Le malade usager de l'hôpital ou son représentant a le droit d'être complètement informé à l'avance des risques que peut représenter toute prestation inhabituelle en vue du diagnostic ou du traitement. Pareille prestation doit faire l'objet d'un consentement explicite du malade ; ce consentement peut être retiré à tout moment.
- Le malade doit pouvoir se sentir complètement libre d'accepter ou de refuser sa collaboration à la recherche clinique ou l'enseignement ; il peut à tout moment retirer son acceptation.
- Le malade usager de l'hôpital a droit, dans la mesure où les conditions matérielles de son environnement le permettent, à la protection de sa vie privée. Le caractère confidentiel de l'information et du contenu des dossiers le concernant, notamment médical, doit être garanti.
- Le malade usager de l'hôpital a droit au respect et à la reconnaissance de ses convictions religieuses et philosophiques.
- Le malade usager de l'hôpital a droit au respect et à la reconnaissance de ses convictions religieuses et philosophiques.
- Le malade usager de l'hôpital a le droit de déposer une réclamation, de voir celle-ci examinée et d'être informé des suites données. (Comme le précise la loi sur les droits du patient du 22/08/2002).

Les droits repris dans la charte impliquent des obligations de la part du malade usager de la Clinique.

- Lors des formalités d'entrée, l'employée qui vous reçoit vous explique le détail des frais à votre charge. Elle vous demande de lire attentivement un document avant de le signer. Ce document vous engage à payer votre facture dans les délais prévus, c'est-à-dire un mois.
- La vie en commun au sein du Centre Hospitalier nécessite un « savoir-vivre » de chacun. Respectez l'intimité des autres patients comme vous aimez que l'on respecte la vôtre notamment en faisant respecter par vos visiteurs les heures de visite.
- Tous les membres du personnel du Centre Hospitalier (personnel chargé du nettoyage, ouvriers d'entretien, personnel de buanderie, cuisiniers, hôtesse d'accueil, employés d'admission, brancardiers, aides-soignantes, infirmiers, pharmaciens, médecins,...) travaillent dans le but de prendre soin de vous. Respectez-les.
- Il est important de bien informer le personnel soignant (médecins et infirmières) de vos problèmes de santé antérieurs.
- Le personnel soignant aura également besoin de votre collaboration tout au long de votre séjour.
- Votre participation aux examens et à votre traitement ainsi que vos questions nous aideront à mieux vous soigner.
- Si le médecin vous demande de rester à jeun, d'arrêter de prendre certains médicaments ou de rester dans votre chambre en cas de maladie contagieuse, respectez ces consignes.
- L'apport de boissons alcoolisées et de drogues est interdit dans le Centre Hospitalier.
- Les dégradations non accidentelles que vous occasionnerez relèvent de votre responsabilité. Par mesure de sécurité, en raison de la présence d'oxygène et de produits inflammables, il est strictement interdit aux visiteurs de fumer dans l'hôpital.
- Nous vous demandons d'utiliser le GSM dans l'hôpital avec modération.

Si vous avez **une question, un problème**, n'hésitez pas, **faites-en part à un membre du personnel**. Il vous orientera vers la personne compétente pour rechercher une solution.

En cas de non satisfaction, le service de médiation peut être sollicité.

PARENTS PARTENAIRES DE LA SÉCURITÉ



IDENTIFIEZ-MOI !

Le bracelet d'identification, un outil précieux !

Il permet, comme son nom l'indique, d'identifier votre enfant. **Tout patient doit obligatoirement le porter. Il est donc interdit de le retirer.**

Vérifiez les données écrites sur le bracelet de votre enfant. **Veillez à ce qu'il l'ait bien à tout moment de l'hospitalisation.**

Si votre enfant perd, enlève son bracelet ou si les données deviennent illisibles, veuillez immédiatement informer le personnel soignant, afin qu'un nouveau bracelet lui soit remis.



L'HYGIÈNE DES MAINS

L'hygiène des mains, votre sécurité.

Pour prévenir et/ou diminuer les risques infectieux, **lavez-vous les mains en entrant et en sortant** de la chambre.



LES CHUTES

Ensemble, soyons vigilants, évitons les chutes.

Veillez à **remonter les barrières du lit** dès que vous vous éloignez du lit de votre enfant. **Rangez un maximum la chambre** pour éviter de trébucher sur un objet mal rangé. **Ne laissez jamais votre enfant seul** si celui-ci est placé **sur une surface haute**. Chaque enfant doit **OBLIGATOIREMENT dormir dans son lit**. Il est strictement interdit de laisser un enfant dormir dans le lit accompagnant. Durant la journée, les **lits accompagnants** doivent **OBLIGATOIREMENT être rangés**.

Il est strictement interdit de vous assoir ou de vous allonger dans le lit de votre enfant



LES MÉDICAMENTS

Ensemble, collaborons sur la bonne gestion des médicaments.

Informez l'équipe soignante des **allergies** médicamenteuses, des **traitements en cours** à la maison,...

Il est légalement interdit de **garder des médicaments en chambre**. Confiez-les à l'équipe soignante, qui veillera à les donner au bon moment de la journée. N'hésitez pas à nous interpeller pour toute question ou tout doute sur les médicaments administrés.



LES ISOLEMENTS

Respectons ensemble les consignes d'isolement.

L'isolement est une mesure destinée à **limiter le risque de transmission de certains microbes** à l'intérieur et à l'extérieur du service.

Il s'agit donc de mesures de **protection pour les malades, pour les visiteurs et pour les membres du personnel**.

Le **personnel** soignant, les **visiteurs** et parfois le malade devront vêtir une **surblouse** et/ou porter un **masque** et/ou enfiler des **gants**.

Si votre enfant est en isolement, il est important de prendre certaines **précautions avant d'entrer et de sortir de la chambre**.

Merci de bien vouloir vous adresser au personnel soignant qui vous donnera les consignes à respecter (visites limitées, lavage des mains obligatoire, blouses de protection,...).

De plus...

- votre enfant doit **rester dans sa chambre** ;
- les **visites** des enfants sont **déconseillées voire interdites**.



L'HYGIÈNE PRÉ-OPÉRATOIRE

Préparons ensemble votre enfant à aller en salle d'opération. Que faire :

- douche/toilette + savon antiseptique et/ou contrôle ;
- hygiène buccale ;
- dépilation et/ou contrôle ;
- ongles propres, pas de vernis ;
- bijoux enlevés, cheveux attachés ;
- literie propre ;
- tenue opératoire conforme + bracelet d'identification ;
- patient à jeun ;
- uriner avant de descendre.

**Hospitalisations
pédiatriques**

☎ +32 64 23 33 87

**Consultations
pédiatriques**

☎ +32 64 23 37 46



GRUPE
JOLIMONT

Siège social

📍 Rue Ferrer 159
7100 Haine-Saint-Paul



www.jolimont.be